

Suivi du processus de convergence des politiques du CSA

Lors de sa quarante-quatrième session, en 2017, le CSA a approuvé les recommandations de politique générale sur la « *Gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour la sécurité alimentaire et la nutrition* »¹ et « *a encouragé le Bureau du CSA à envisager de convoquer une réunion spécifique (...) pour examiner les questions qui n'ont pas été suffisamment examinées pendant le processus de convergence politique, notamment la relation entre les plantations commerciales et la sécurité alimentaire et nutrition[...]* ».

En janvier dernier, le Bureau a décidé, en consultation avec son Groupe consultatif, que cette réunion aurait lieu à condition que cela n'implique pas la fourniture de services d'interprétation ou de traduction ou de soutien financier pour couvrir les frais de voyage, et qu'aucun résultat écrit ne soit produit à la fin de la réunion. Le rapport du HLPE sur « *Gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition* »² ainsi que les recommandations connexes de politique générale du CSA constitueront les documents de base de la présente réunion.

Le mardi 17 septembre (9 h 30-12 h 30) a été retenu comme date potentielle pour cette réunion.

Les membres du Bureau et du Groupe consultatif du CSA ont été priés de soumettre des contributions sur la portée prévue de la réunion. Toutefois, un nombre limité d'indications a été fourni sur le contenu et la portée possibles de l'événement. Outre l'accent général mis sur la relation entre les plantations commerciales et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il a été demandé de consacrer une partie du débat à la restauration des forêts et aux différentes initiatives prises dans ce domaine.

La session de trois heures pourra être divisée en un certain nombre de domaines thématiques définis par le Bureau, en consultation avec le Groupe consultatif.

Afin de préparer une Note conceptuelle ainsi que l'ordre du jour de la réunion, il est essentiel que des indications spécifiques soient fournies au Secrétariat du CSA sur la portée prévue et les domaines thématiques de l'événement devant encore être précisés. A cet égard, les membres du Bureau et du Groupe consultatif sont priés de bien vouloir soumettre des suggestions spécifiques à la date du 14 mai.

¹ <http://www.fao.org/3/l8877EN/i8877f.pdf>

² <http://www.fao.org/3/a-i7395f.pdf>